

FICHE SECURITE

DELIGNEUSE

NE PAS METTRE EN MARCHÉ SANS AUTORISATION DU PROFESSEUR !



RISQUES POTENTIELS

- Risque de coupures des mains et des doigts par l'outil.
 - Risque de rejet des pièces.
- Risque de projection de copeaux ou de morceaux de bois.
 - Risque de détérioration de l'œil.



LIMITES D'UTILISATION COURANTE



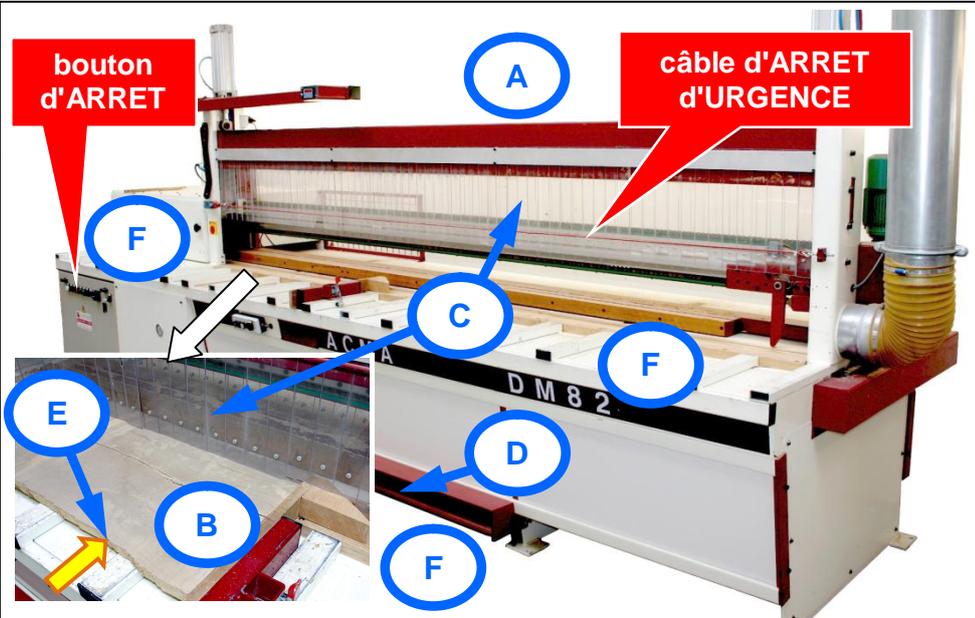
- Sélectionner la hauteur de la lame selon l'épaisseur de la pièce à déligner (→ voir hauteur de coupe maximum pour positions 1, 2 et 3).
- Utiliser le poussoir pour maintenir les pièces de largeur inférieure à 100 mm.
- Ejecter uniquement des pièces d'une largeur comprise entre 30 et 150 mm.
- Ne pas éjecter des bois risquant de se fractionner lors de l'éjection (flèches, rives...).
- Engager la lame à faible vitesse dans le bois (→ pédale peu appuyée) puis accélérer.



PROTECTIONS COLLECTIVES

Maintenir le poste et ses abords propres et rangés après usinage.

PROTECTIONS INDIVIDUELLES OBLIGATOIRES :



CONSIGNES DE SECURITE

- Ne pas garder intentionnellement l'œil dans l'axe du faisceau laser.
 - Avant le démarrage, mettre l'aspiration en marche.
 - Enlever les chutes et petits déchets après chaque usinage.



A/ Veiller à ce que personne ne se trouve derrière la machine.
B/ S'assurer que la pièce est stable sur la table et bien plaquée contre la butée de longueur avant d'usiner.

C/ Ne pas mettre les mains sous ou derrière le rideau de sécurité.

D/ Une seule et même personne maintient la pièce et actionne la pédale.

E/ Ne pas exercer une pression horizontale sur la pièce lors d'un délignage d'affranchissement.

F/ Aménager le poste de travail tout en conservant les zones de travail dégagées.



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine (bouton d'ARRET ou câble d'ARRET d'URGENCE).
 Prévenir le professeur.

Prévenir les pompiers (18) et l'infirmerie (120).

